



Videosurveillance magasins

Par **laurent**, le **07/11/2008** à **22:56**

je suis accusé d'avoir rayé une voiture qui etait garée a coté de la mienne un peu trop près par vengeance.

le propriétaire m'a vu de loin et m'a appelé et je me suis sauvé.

tout cela est faux.

il m'a vu tourné autour de sa voiture a la videosurveillance du magasin

je chargeais un meuble dans ma voiture donc je suis allé sur les portes laterales pour le glissér

il n'y a pas de temoins;la video est elle legale?

peut on accuser et importuner des gens sans preuves?

jusqu'ou peut aller une histire comme cela?

que puis je faire pour contre attaquer?

merci d'avance